



Synthèse Régionale Maintien dans l'emploi 2008

Document élaboré par le



I- Les éléments chiffrés

Emploi : l'emploi salarié en augmentation en Limousin

En 2007, l'emploi régional progressait toujours modestement. Une évolution de 0,6% de l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole avait permis la création d'environ 900 postes.

Une évolution de l'emploi contrastée en fonction des secteurs

Le secteur le moins touché restait la construction qui essayait de compenser à lui seul les pertes d'emploi dans l'industrie régionale. Les créations de postes se poursuivaient dans les services alors que le commerce maintenait tout juste ses emplois.

En 2008, les premiers chiffres montrent une baisse de l'emploi salarié de -0,4% au niveau national et de -1,5% en Limousin, ce qui place notre région juste avant la Franche Comté et la Champagne Ardenne (-2,7%), la Lorraine (-2,5%) et le Centre (-1,8%).

En 2007, les trois départements de la région affichaient en effet une croissance de l'emploi salarié.

La hausse de l'emploi marchand était de 1% en Corrèze, de 0,3% en Haute-Vienne et de 0,9% en Creuse.

Les secteurs créateurs d'emploi étaient toujours la construction et les services dans les trois départements.

Alors que les pertes dans l'industrie s'amenuisaient en Corrèze (-0,2%), elles demeuraient encore importantes en Haute-Vienne (-2,2% soit 490 emplois de moins). La Creuse quant à elle ne perdait pas d'effectifs industriels et connaissait une forte progression dans la construction (+4,5%).

Les services continuaient de créer des emplois (+0,9%). Dans les secteurs marchands (+0,6%), ces créations étaient en grande partie le fait des services aux entreprises, qui généraient à eux seuls 700 emplois.

Ainsi, l'emploi progressait nettement dans les services opérationnels (+5,7%) et, dans une moindre mesure, dans les activités de conseils et d'assistance (+2,7%). Le nombre de salariés dans les activités financières se repliait en revanche de 1,6%. L'ensemble des services aux particuliers affichait pour sa part une croissance de 1,4%. Avec une progression de 2,9%, les services personnels restaient l'activité la plus dynamique. L'emploi des hôtels et restaurants avait légèrement décéléré (+1,3% contre 3% en 2006). L'ensemble des activités récréatives, culturelles et sportives perdait des emplois (-7,4%).

Des grandes tendances contrastées

On notait déjà la diminution forte de l'emploi salarié dans l'industrie qui s'expliquait par l'absence de recrutement de personnels non qualifiés ou à faible qualification.

Dans le même temps, une augmentation sensible des recrutements dans les services aux entreprises était enregistrée.

Cette dénomination regroupait l'intérim et montrait que l'industrie recourait plus facilement à ce type de recrutement compte tenu de la flexibilité que procure ce dispositif.

La baisse de -4% de l'emploi intervenant au niveau national au 4^{ème} trimestre 2008 prouve les difficultés que rencontre le secteur industriel.

Un tissu économique composé de PME et de PMI

Le Limousin comptait, fin 2007, 17 899 établissements dont seulement 7% avait plus de 20 salariés (environ 1 300) et 5,5% étaient assujettis à l'obligation d'emploi (991). Le Limousin comptait fin 2007 156 500 salariés dont 74 002 salariés dans les entreprises assujetties.

L'analyse de la DOETH permet de constater que le taux d'emploi des personnes handicapées en Limousin est de 3,25%.

Ce taux inclut dans le calcul exclusivement les bénéficiaires de l'obligation d'emploi salarié et en aucun cas n'intègre les autres modalités permettant de remplir son obligation (sous traitance).

Faiblesse de l'emploi salarié dans le tertiaire

	Limousin	France
Secteur industriel	23,9%	20,3%
Construction	10,7%	8,8%
Tertiaire	65,5%	70,8%

Alors que la population de la région représente 1,15% du poids de la France, l'emploi salarié représente 0,94% de celui de la métropole. Cette proportion reste stable sur les deux dernières années.

Concernant les salariés travailleurs handicapés dans les entreprises soumises à l'obligation d'emploi il est à noter que ce public est encore bien représenté dans l'industrie mais demeure sous représenté dans le tertiaire.

En effet, ils sont à 44% dans l'industrie, 7% dans le bâtiment et 49% dans le tertiaire.

Emploi : la veille médicale

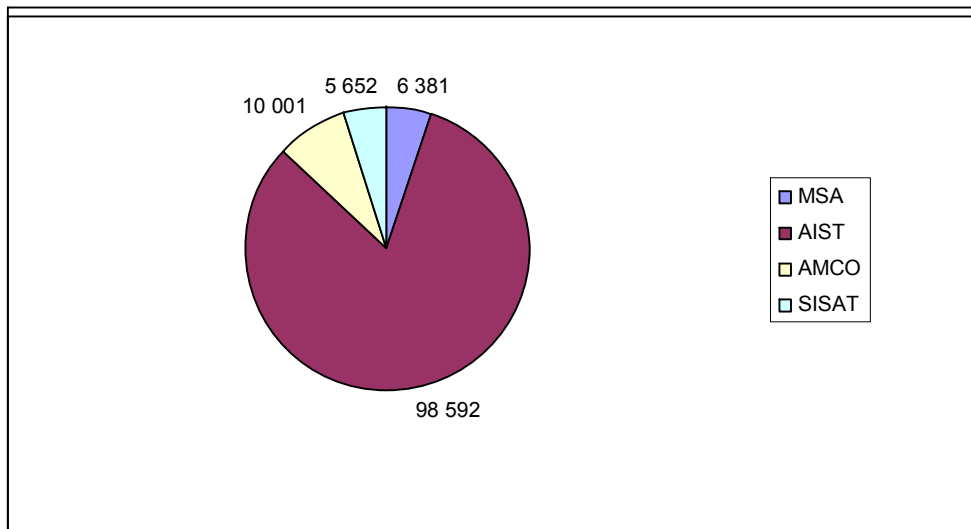
En limousin, les différents services de santé au travail se mobilisent sur ce sujet dans le cadre des visites médicales dont la périodicité est variable en fonction de des publics concernés.

Elle est bisannuelle en générale mais chaque année pour les publics à risque d'inaptitudes dont notamment les travailleurs handicapés.

4 services sont interprofessionnels (AIST 87 ; SISSAT ; AIST 19, ACIST 23), 3 au niveau de l'agriculture (MSA19, 23,87) et 2 au niveau du bâtiment (AMCO 23 et 87)

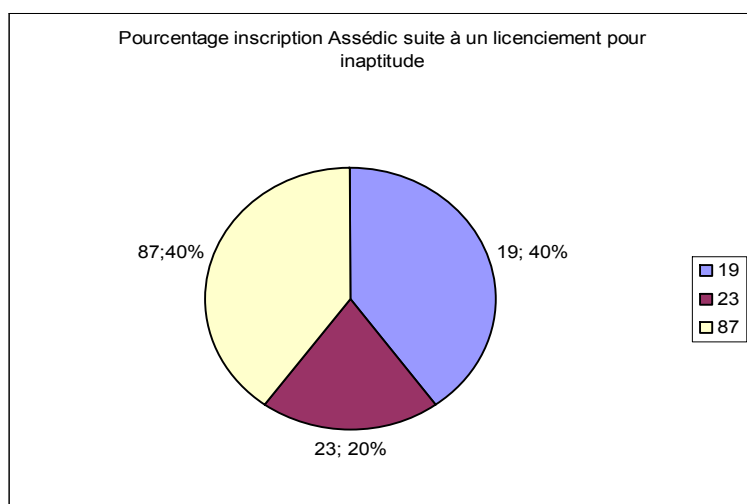
84% des conclusions professionnelles concernent les services inter professionnels, 11% le bâtiment et 5% l'agriculture.

En 2007, **120 448 visites** ont eu lieu et ont fait l'objet de conclusions professionnelles d'aptitudes. Ce chiffre reste stable par rapport à 2006 mais a diminué de 34% par rapport à 2004.



0,5% des conclusions professionnelles conduisent à des inaptitudes à tout poste dans l'entreprise (651). Ce chiffre est en augmentation de + 7,4% par rapport à 2006. Dans le même temps, le nombre d'inscription à Pôle Emploi suite à un licenciement pour inaptitude reste stable.

Département	Total
19	215
23	112
87	212
Total	539
Département	Total
19	238
23	83
87	217
Total	538



Le nombre d'avis d'inaptitude avec restriction représente 4,5% des conclusions professionnelles mais il est en diminution de 0,5 % sur un an soit 444 avis de moins.

Les avis d'aptitudes avec aménagement de poste augmentent de 18% par rapport à 2006 et représentent 0,8% des conclusions professionnelles de 2007.

Les avis inaptitudes au poste mais apte à un autre restent stables entre 2006 et 2007 mais représentent 0,5% des conclusions professionnelles.

Les conclusions professionnelles avec des restrictions médicales concernent 6,20% des visites et montrent la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs et notamment la mobilisation de la visite de pré reprise

Concernant la visite de pré reprise on constate que celle-ci a été moins mobilisé en 2007 par rapport à 2006 (-7,30%) et ne représente que 1482 visites.

Ce chiffre reste à améliorer au vu du ratio visite de pré-reprise/aux aptitudes avec restrictions (apte avec restriction, apte avec aménagement de poste de travail, inapte au poste mais à un autre poste et inapte à tous les postes).

En effet le nombre de visite de pré reprise n'est mobilisé qu'à hauteur de 55%.

Concernant la demande de la visite de pré reprise, on constate que celle-ci est le fait majoritairement du salarié pour 60% des cas, du médecin traitant pour 15% des cas et du médecin conseil pour 25% des cas.

Cette tendance se vérifie depuis plusieurs années.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse régionale, les synthèses départementales produites par les services de santé au travail et une évolution depuis 2004 pour la région limousin produite par le Médecin Inspecteur Régional du Travail.

Synthèse des conclusions professionnelles 2007 – Région (sources SST)

+

Nombre de conclusions par les Médecins du Travail

Nombre d'avis

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	TOTAL
Apte	33 512	5 909	67 975	3 983	111 379
Apte avec restriction	588	1591	2 249	994	5 422
Apte avec aménagement de poste	23	406	258	249	936
Inapte au poste mais apte à un autre	15	248	35	159	457
Inapte temporaire	104	799	196	504	1603
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	22	407	38	184	651
TOTAL	34 264	9 360	70 751	6 073	120 448
%	28,45%	7,77%	58,74%	5,04%	100,00%

	Nombre	%
AIST	98 592	81,73%
SISAT	5 652	4,69%
AMCO	10 001	8,29%
MSA	6 381	5,29%
TOTAL	120 626	100%

Nombre de visites de pré-reprise

	AIST	SISAT	AMCO BTP	MSA	TOTAL
A la demande du médecin traitant	178	17	33	0	228
A la demande du médecin conseil	293	2	34	32	361
A la demande du salarié	769	44	36	44	893
TOTAL	1240	63	103	76	1482

Synthèse des conclusions professionnelles 2007 –Corrèze (Sources SST)

Nombre de conclusions par les Médecins du Travail en Corrèze

Nombre d'avis

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	TOTAL
Apte	11 866	1 817	26 501	1 510	41 694
Apte avec restriction	219	751	1 282	436	2 688
Apte avec aménagement de poste	8	183	179	115	485
Inapte au poste mais apte à un autre	3	62	19	86	170
Inapte temporaire	48	251	89	154	542
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	6	164	20	82	272
TOTAL	12 150	3 228	28 090	2 383	45 851
%	26,50%	7,04%	61,26%	5,20%	100%

	Nombre	%
AIST	43 970	95,84%
MSA	1 909	4,16%
TOTAL	45 879	100%

Nombre de visites de pré-reprise

	AIST	MSA	TOTAL
A la demande du médecin traitant	67		67
A la demande du médecin conseil	127	6	133
A la demande du salarié	322		322
TOTAL	516	6	522

Synthèse des conclusions professionnelles 2007 –Creuse (Sources SST)

Nombre de conclusions par les Médecins du Travail en Creuse

Nombre d'avis

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	TOTAL
Apte	5 224	790	8 178	354	14 546
Apte avec restriction	178	187	185	127	677
Apte avec aménagement de poste	7	34	19	41	101
Inapte au poste mais apte à un autre	5	46	2	15	68
Inapte temporaire	22	123	26	91	262
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	4	77	4	36	121
TOTAL	5 440	1 257	8 414	664	15 775
%	34,48%	7,97%	53,34%	4,21%	100%

	Nombre	%
ACIST	11 938	75,51%
AMCO	2 645	16,73%
MSA	1 227	7,76%
TOTAL	15 810	100%

Nombre de visites de pré-reprise

	ACIST	AMCO	MSA	TOTAL
A la demande du médecin traitant	14	3		17
A la demande du médecin conseil	73	18	6	97
A la demande du salarié	62	4	13	93
TOTAL	149	25	19	193

Synthèse des conclusions professionnelles 2007 – Haute-Vienne (Sources SST)

Nombre de conclusions par les Médecins du Travail
en Haute-Vienne

Nombre d'avis

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	TOTAL
Apte	16 422	3 302	33 296	2 119	55 139
Apte avec restriction	191	653	782	431	2 057
Apte avec aménagement de poste	8	189	60	93	350
Inapte au poste mais apte à un autre	7	140	14	58	219
Inapte temporaire	34	425	81	259	799
Inapte à tous les postes dans l'entreprise	12	166	14	66	258
TOTAL	16 674	4 875	34 247	3 026	58 822
%	28,35%	8,29%	58,22%	5,14%	100%

	Nombre	%
AIST	42 684	72,42%
SISAT	5 652	9,59%
AMCO	7 356	12,48%
MSA	3 245	5,51%
TOTAL	58 937	100%

Nombre de visites de pré-reprise

	AIST	SISAT	AMCO BTP	MSA	TOTAL
A la demande du médecin traitant	97	17	30		144
A la demande du médecin conseil	93	2	16	20	131
A la demande du salarié	385	44	32	31	492
TOTAL	575	63	78	51	767

Conclusions Professionnelles 2004 - LIMOUSIN (Sources MIRT - MO)

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	Total	%
Apte	23 417	5 271	117 040	4 610	150 338	92,82%
Apte + restriction	786	1 783	4 001	1 317	7887	4,87%
Apte + aménagement	13	307	249	271	840	0,52%
Inapte poste	10	281	82	168	541	0,33%
Inapte temporaire	47	699	293	489	1528	0,94%
Inapte à tous les postes	2	457	61	313	833	0,51%
TOTAL					161 967	100,00%

Conclusions Professionnelles 2005 - LIMOUSIN

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	Total	%
Apte	25 565	5 473	87 782	4 703	123 523	92,04%
Apte + restriction	680	1 811	3 079	1 225	6795	5,06%
Apte + aménagement	12	469	251	268	1000	0,75%
Inapte poste	12	293	34	168	507	0,38%
Inapte temporaire	40	821	200	556	1617	1,20%
Inapte à tous les postes	4	439	48	280	771	0,57%
TOTAL					134 213	100,00%

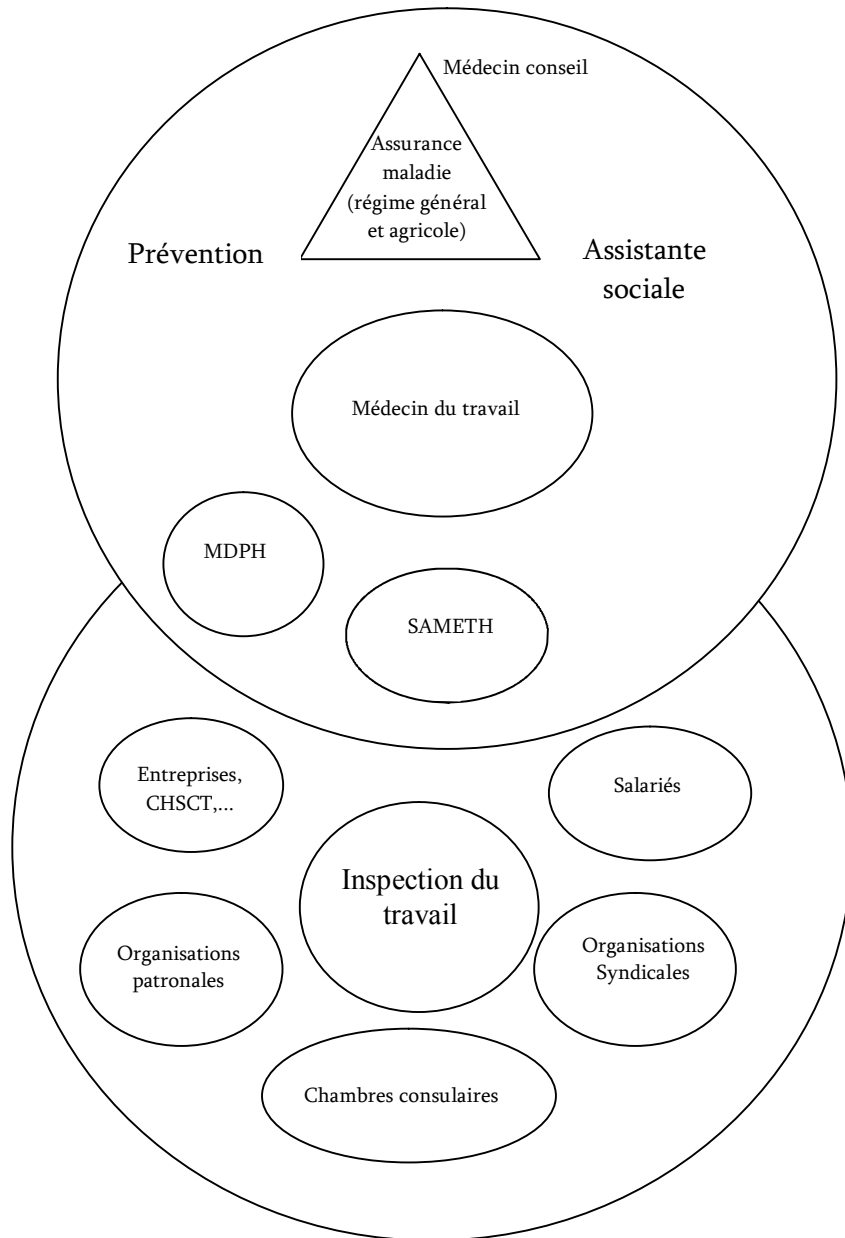
Conclusions Professionnelles 2006 - LIMOUSIN

	Embauche	Reprise	Annuelle	Autres	Total	%
Apte	25 979	5 830	77 363	4 716	113 888	92,08%
Apte + restriction	703	1 687	2 668	1 063	6121	4,95%
Apte + aménagement	18	414	296	321	1049	0,85%
Inapte poste	8	268	51	170	497	0,40%
Inapte temporaire	40	797	230	464	1531	1,24%
Inapte à tous les postes	4	323	44	226	597	0,48%
TOTAL					123 683	100,00%

Les acteurs du maintien

Dès qu'une personne est susceptible d'être en difficulté sur son poste de travail pour des raisons de santé (maladie, accident du travail, maladie professionnelle) la question du maintien peut se poser.

Salariés et employeurs sont concernés en premier lieu mais de nombreux intervenants sont impliqués.



Les signalements

La détection des situations de maintien dans l'emploi est un enjeu majeur qui est possible grâce à la mobilisation des services de l'assurance maladie généraliste et agricole, mais aussi des nombreux acteurs (médecins du travail, entreprises).

On constate en Limousin que pour 2008, 483 signalements ont été effectués auprès des Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) relevant de l'offre de service ingénierie et facilitation.

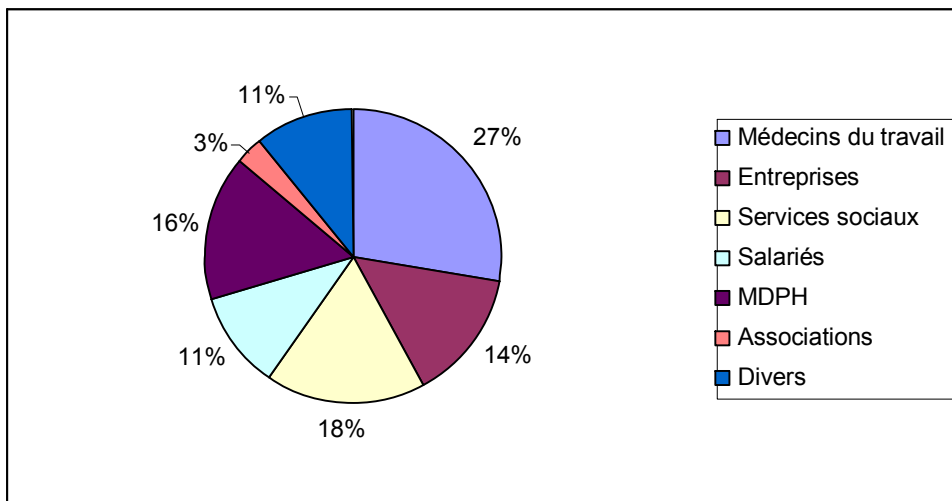
CORREZE	181	37%
CREUSE	80	17%
HAUTE-VIENNE	222	46%

275 dossiers ont été ouverts par la mobilisation d'un service d'ingénierie et/ou conseil de la part du SAMETH, soit 57% des dossiers signalés.

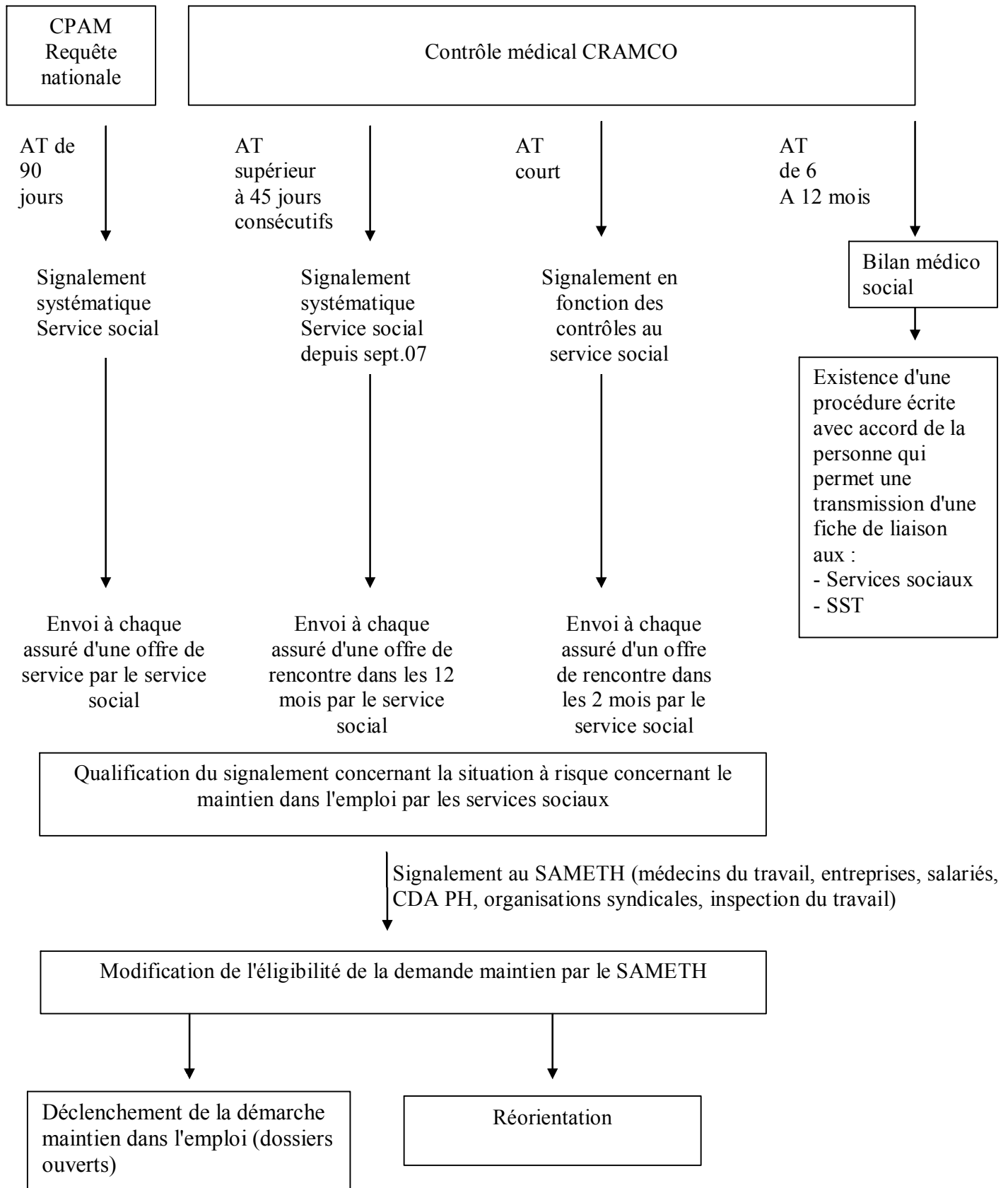
	2008	2007
CORREZE	116	54
CREUSE	34	30
HAUTE-VIENNE	125	111

Sur ces dossiers dits complexes, on peut noter une diversité de prescripteurs.

	CORREZE	CREUSE	HAUTE-VIENNE	LIMOUSIN
Médecins du travail	40	7	29	76
Entreprises	13	12	14	39
Services sociaux	12	5	32	49
Salariés	10	4	15	29
MDPH	28	0	16	44
Associations	2	0	6	8
Divers	11	6	13	30
TOTAL	116	34	125	275



Rappel des moyens mis en œuvre concernant le repérage précoce des publics par l'assurance maladie régime général



➤ **Assurance maladie régime général**

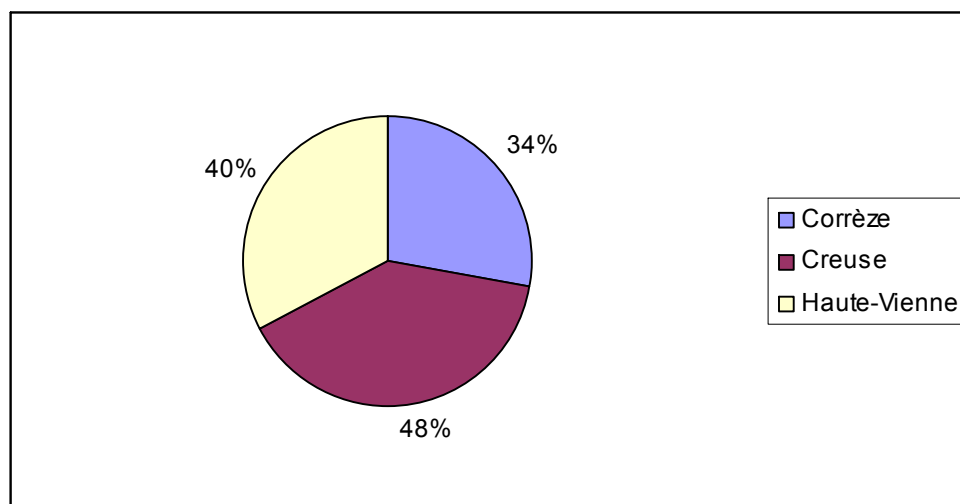
Même si les situations de repérage précoce des publics se situent à 4 niveaux, il ressort que les détections de situation pour laquelle le maintien dans l'emploi est posé se trouve repérée lors des signalements des personnes en arrêt de plus de 90 jours. Celui-ci est en augmentation par rapport à 2007 (+17%).

	CORREZE	CREUSE	HAUTE-VIENNE	LIMOUSIN
Nombre de signalements (requête nationale)	1498	738	2465	4701
Nombre d'assurés rencontrés	507	352	980	1839
Nombre d'assurés rencontrés au titre de la prévention de la désinsertion professionnelle	32	55	70	157

L'analyse réalisée par le service social en 2008 sur le fonctionnement des acteurs de l'assurance maladie au niveau local a permis de définir de nouvelles modalités de collaboration entre l'échelon local du service médical et les services de prévention pour une mise en place progressive des colloques médico-sociaux auxquels participent les représentants des CPAM.

Il est à noter qu'un certain nombre de signalements ne fait pas l'objet de rencontre avec le service social.

Pourcentage d'assurés rencontrés/signalements :



➤ Assurance maladie régime agricole

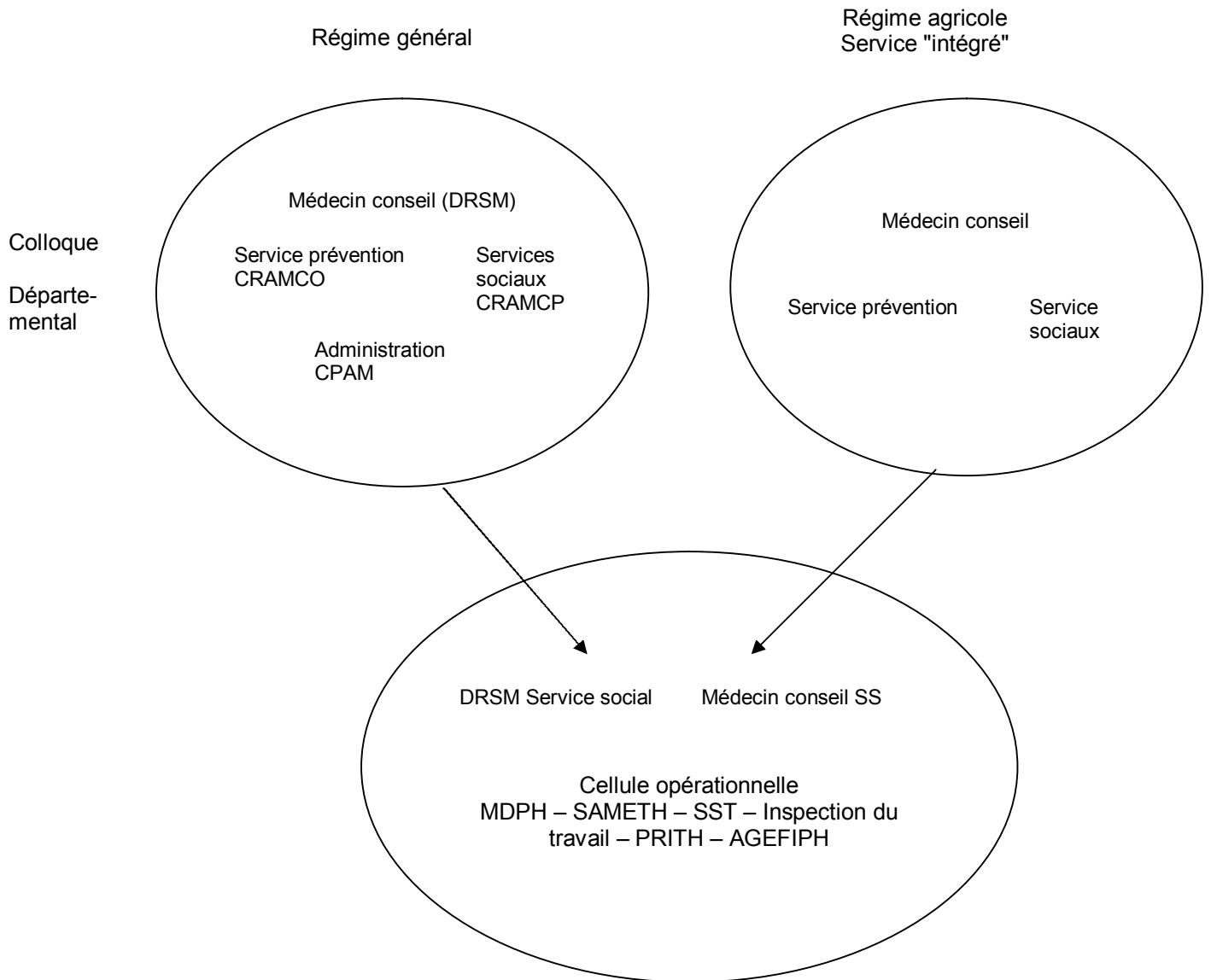
	CORREZE	CREUSE	HAUTE-VIENNE	LIMOUSIN
Arrêt de + 45 jours	171	136	NC	
Nombre d'assurés rencontrés	61	35	NC	
Signalements SAMETH	5	0	NC	

En Corrèze, l'analyse qualitative montre que beaucoup de situations sont liées à de grosses problématiques maladie où le maintien dans l'emploi est compliqué. Néanmoins, il est noté une recrudescence des situations d'agriculteurs ou salariés exploitants forestiers.

En Creuse, l'analyse est difficile par un manque de recul.

En effet, le service social n'a disposé que tardivement de la liste des assurés en arrêt maladie de + 45 jours.

Rappel de l'organisation de l'implication des partenaires en Limousin



Bilan d'activité des opérateurs de maintien dans l'emploi SAMETH en Limousin pour 2008

Services concernés	19	23	87	Limousin
Nombre de personnes prises en charge hors service de formation	149	78	156	383
Maintiens réalisés en 2008	69	17	76	162
Rappel maintiens réalisés en 2007	44	35	66	145

- 80% des signalements ont fait l'objet d'une prise en charge par les SAMETH
- Augmentation du nombre de maintiens réalisés en 2008 enregistrés par les SAMETH en Limousin : +12% par rapport à 2007.
 - o Augmentation du nombre de bilans réalisés en Corrèze/2007 : +57%.
 - o Diminution du nombre de bilans réalisés en Creuse/2007 : -51%.
 - o Augmentation du nombre de bilans réalisés en Haute-Vienne/2007 : +15%.

➤ Dossiers traités par les SAMETH en 2008

	19	23	87	Limousin
Nombre de signalements enregistrés au cours de l'année 2008	181	80	222	483
Nombre de dossiers individuels actifs (stock au 31 décembre 2008 S2/S4)	36	11	58	105
Nombre de dossiers individuels ouverts au cours de l'année 2008 relevant des services 2 et 4.	116	34	125	275
Nombre de dossiers individuels fermés en 2008 (S2/S4)	118	36	108	262
Nombre de dossiers individuels actifs (stock au 31 décembre 2008 S2/S4)	46	9	75	130

➤ Services apportés par les SAMETH en 2008

	19	23	87	Limousin
Service information	172	38	126	336
Service facilitation	74	26	38	138
Service conseil	22	29	82	133
Service ingénierie	71	16	81	168
TOTAL	339	109	327	775

➤ Activité des SAMETH/Fonctions Publiques

	19	23	87	Limousin
Service information	11	3	2	16
Service facilitation	2	3	1	6
Service conseil	6	0	0	6
Service ingénierie	0	0	0	0
TOTAL	19	6	3	28

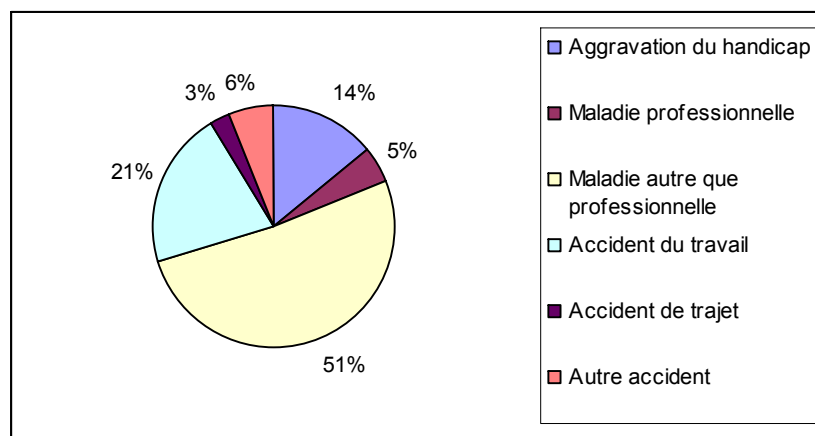
➤ **Analyse qualitative et quantitative des dossiers ouverts en 2008 relevant de l'offre de service facilitation et ingénierie**

- ✓ *Cause du risque d'inaptitude au poste de travail (pour les dossiers ouverts dans l'année)*

Important : une seule réponse par dossier ouvert

50% des dossiers ouverts le sont pour cause de maladie autre qu'une maladie professionnelle et 21% suite à un accident du travail.

	19	23	87	Limousin
Aggravation du handicap	18	8	13	39
Maladie professionnelle	5	1	7	13
Maladie autre que maladie professionnelle	61	17	63	141
Accident du travail	25	7	26	58
Accident de trajet	3	1	4	8
Autre accident	4	0	12	16
Total	116	34	125	275



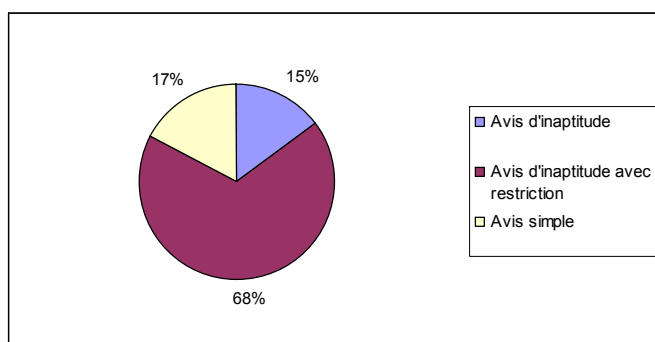
- ✓ *Situation au moment du signalement (pour les dossiers ouverts dans l'année)*

Important : une seule réponse par dossier ouvert

68% sont signalés suite à un avis d'inaptitude avec restriction prononcé par le médecin du travail.

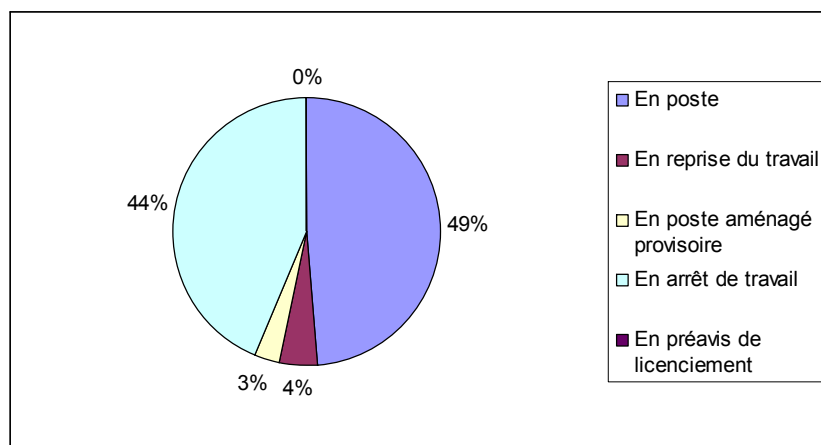
15% sont signalés avec un

Avis du médecin du travail	19	23	87	Limousin
Avis d'inaptitude	16	6	19	41
Avis d'inaptitude avec restriction	72	23	92	187
Avis simple	28	5	14	47
Total	116	34	125	275



- 49% sont en poste de travail et 44% en arrêt de travail.

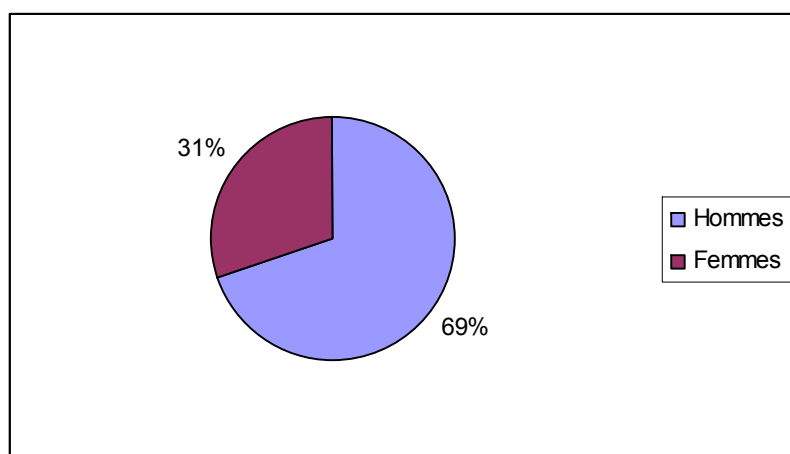
Situation du salarié	19	23	87	Limousin
En poste	63	17	53	133
En reprise du travail	4	6	2	12
En poste aménagé provisoire	1	0	7	8
En arrêt de travail	46	11	63	120
En préavis de licenciement	0	0	0	0
Total	114	34	125	273



✓ *Caractéristiques des personnes prises en charge dans l'année (pour les dossiers ouverts dans l'année)*

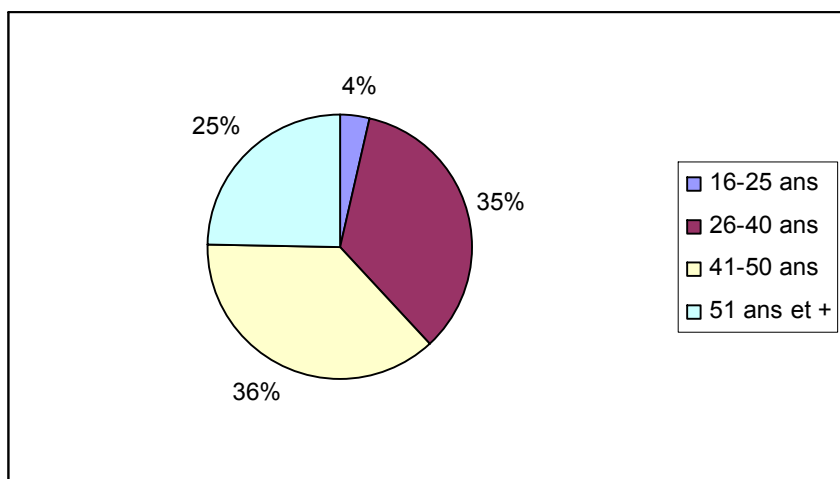
- 69% sont des hommes et 31% des femmes.

Sexe	19	23	87	Limousin
Hommes	79	25	87	191
Femmes	37	9	38	84
Total	116	34	125	275



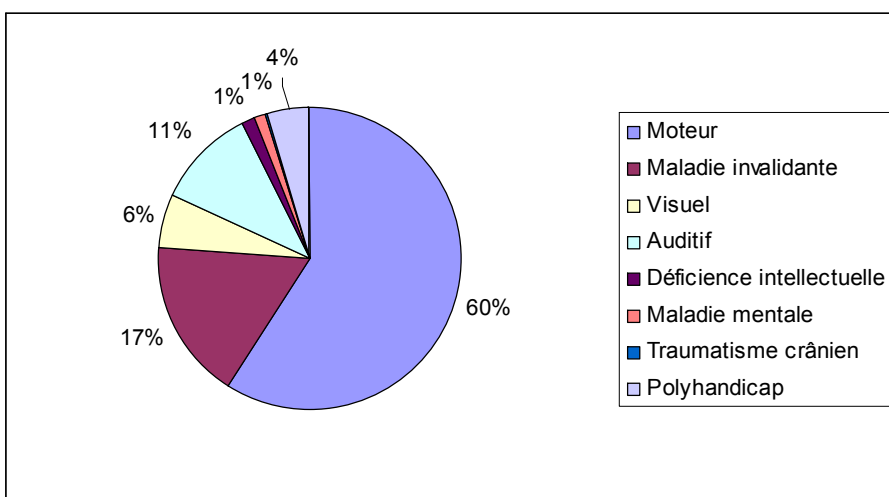
- 25% ont + de 51 ans et 35% ont entre 26 et 40 ans.

Age	19	23	87	Limousin
16-25 ans	6	2	2	10
26-40 ans	43	14	38	95
41-50 ans	36	9	57	102
51 ans et +	31	9	28	68
Total	116	34	125	275



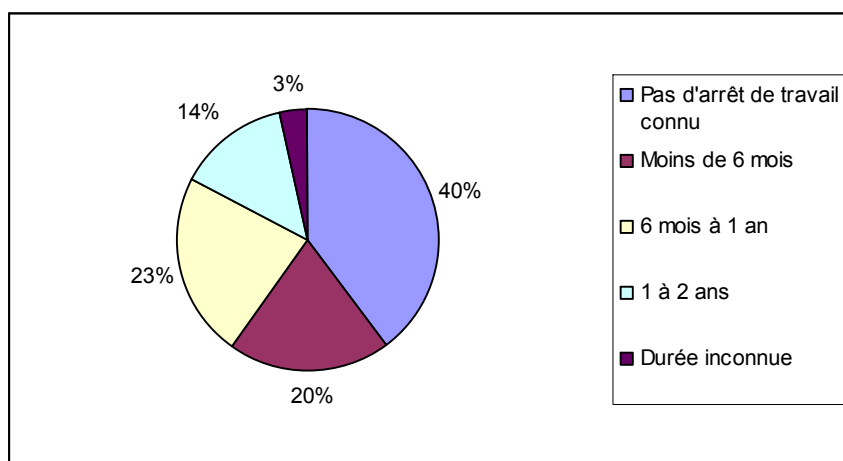
- 60% ont un handicap moteur et 11% ont un handicap auditif

Handicap principal	19	23	87	Limousin
Moteur	58	17	87	162
Maladie invalidante	24	6	17	47
Visuel	5	1	10	16
Auditif	21	8	1	30
Déficience intellectuelle	1	1	2	4
Maladie mentale	1	0	2	3
Traumatisme crânien	1	0	0	1
Polyhandicap	5	1	6	12
Non connu	0	0	0	0
Total	116	34	125	275



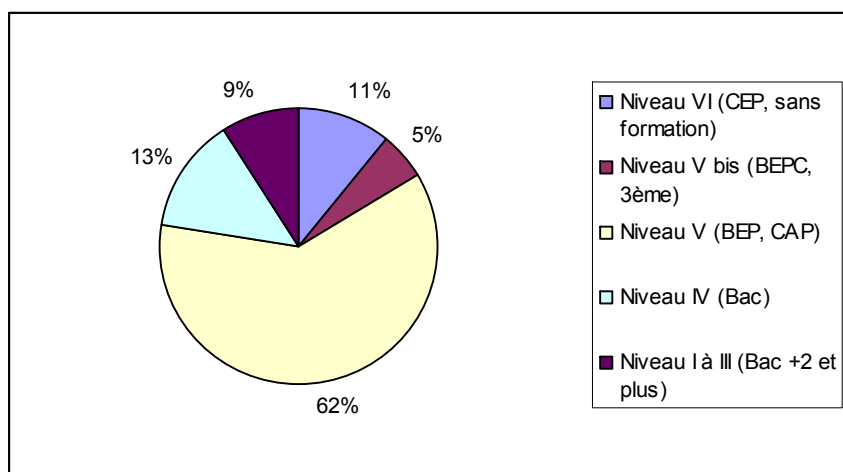
- 40% n'ont pas eu d'arrêt de travail connu au cours des deux dernières années. Ce taux est le double par rapport à l'année 2007.

Durée des arrêts de travail successifs ou au cours des deux dernières années	19	23	87	Limousin
Pas d'arrêt de travail connu	45	14	50	109
Moins de 6 mois	25	3	27	55
6 mois à 1 an	21	16	26	63
1 à 2 ans	24	1	14	39
Durée inconnue	1	0	8	9
Total	116	34	125	275



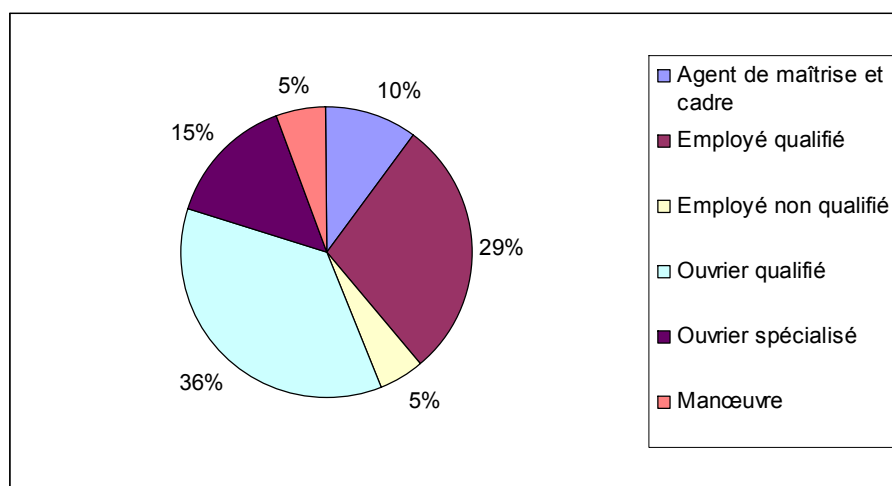
- 62% ont un niveau CAP/BEP et 22% ont un niveau supérieur au bac.

Niveau de formation déclaré	19	23	87	Limousin
Niveau VI (CEP, sans formation)	12	1	17	30
Niveau V bis (BEPC, 3 ^{ème})	9	3	3	15
Niveau V (BEP, CAP)	66	23	79	168
Niveau IV (Bac)	17	5	15	37
Niveau I à III (Bac +2 et plus)	12	2	11	25
Total	116	34	125	275



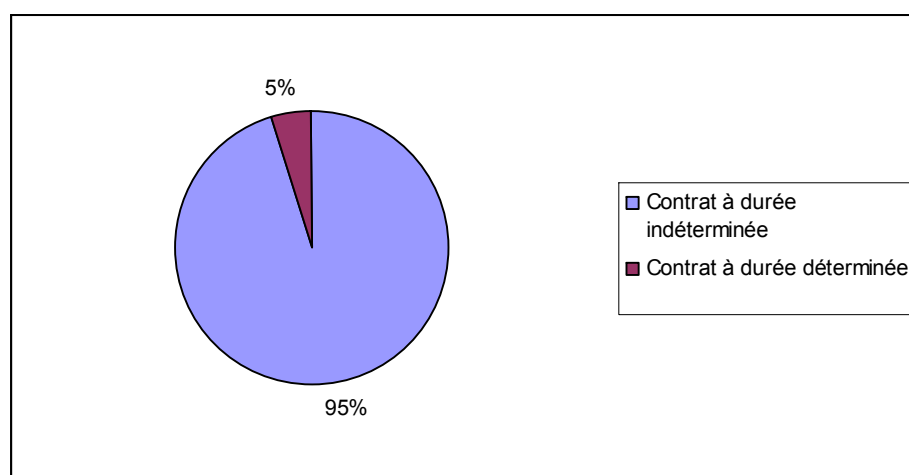
- 65% des bénéficiaires sont des employés ou ouvriers qualifiés.

Niveau de qualification	19	23	87	Limousin
Agent de maîtrise et cadre	12	4	12	28
Employé qualifié	44	12	23	79
Employé non qualifié	1	3	10	14
Ouvrier qualifié	43	10	45	98
Ouvrier spécialisé	11	4	26	41
Manœuvre	5	1	9	15
Total	116	34	125	275



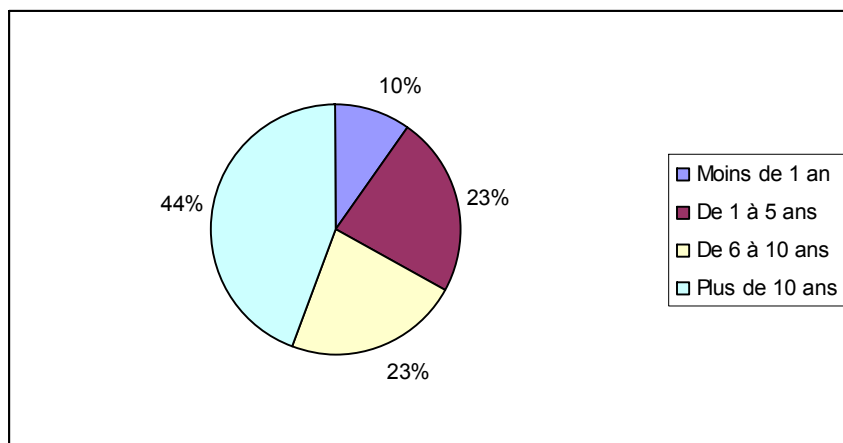
- 95% des bénéficiaires sont en contrat à durée indéterminée

Nature du contrat de travail	19	23	87	Limousin
Contrat à durée indéterminée	108	33	120	261
Contrat à durée déterminée	7	1	5	13
Total	115	34	125	274



- 44% ont une ancienneté dans l'entreprise supérieure à 10 ans.

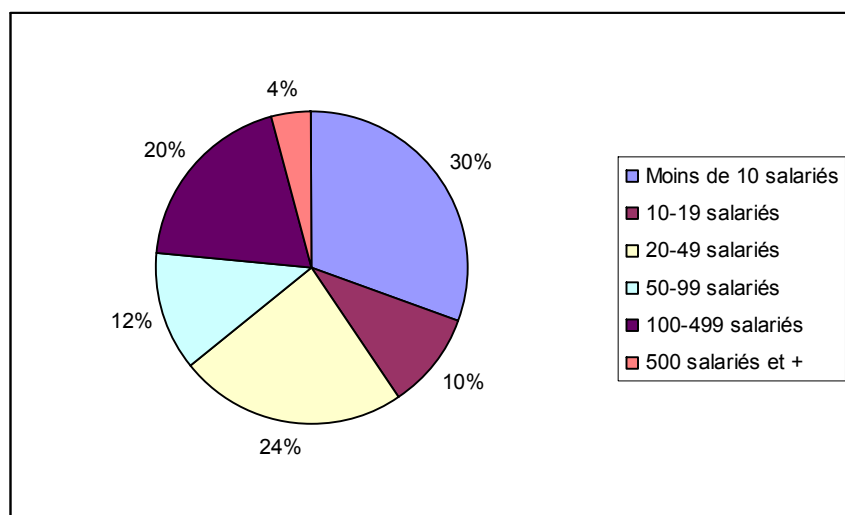
Ancienneté dans l'entreprise	19	23	87	Limousin
Moins de 1 an	9	3	15	27
De 1 à 5 ans	26	6	31	63
De 6 à 10 ans	20	12	30	62
Plus de 10 ans	59	13	49	121
Total	114	34	125	273



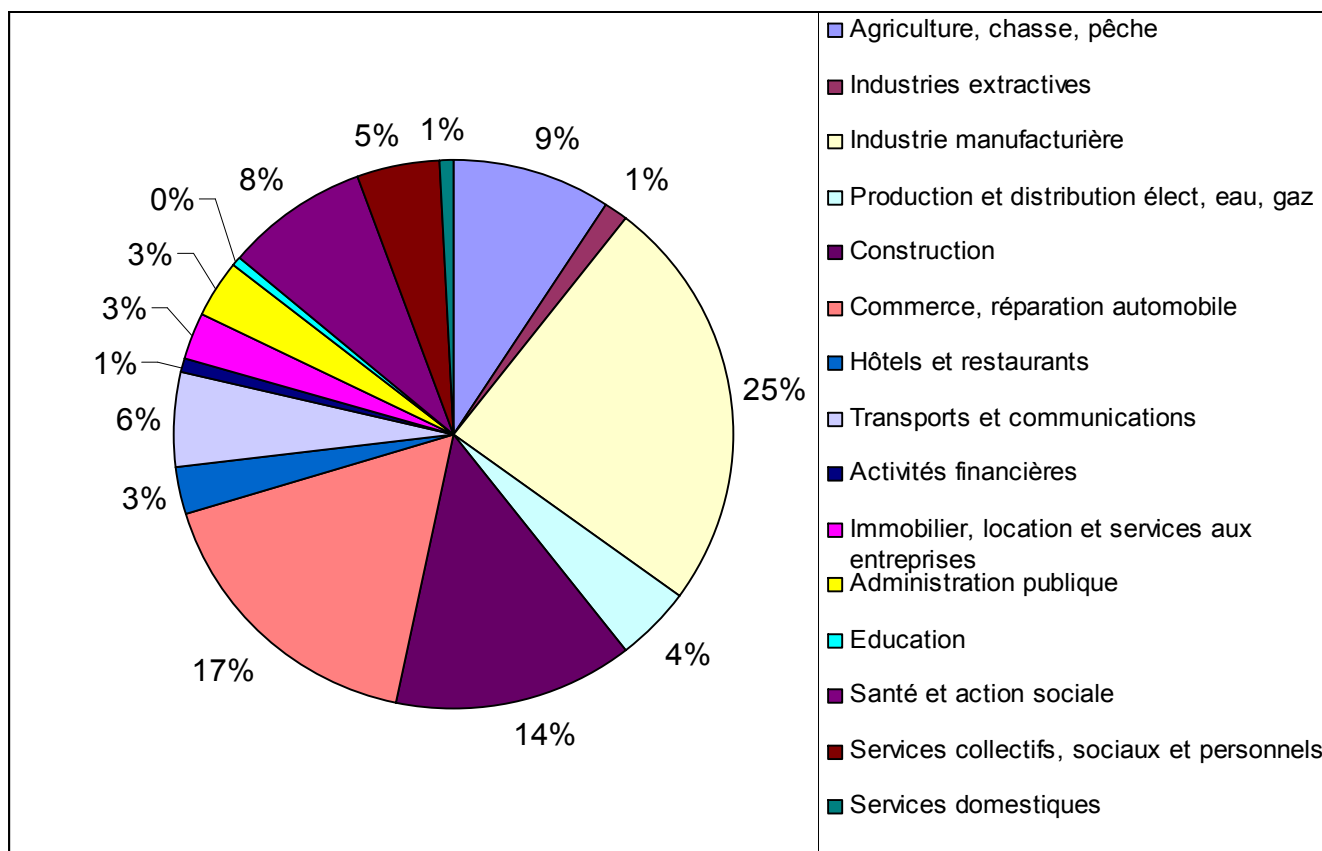
✓ *Caractéristiques des entreprises (pour les dossiers ouverts dans l'année)*

- 40% des bénéficiaires travaillent dans une entreprise de – 20 salariés

Taille	19	23	87	Limousin
Moins de 10 salariés	32	13	38	83
10-19 salariés	13	2	12	27
20-49 salariés	31	6	27	64
50-99 salariés	11	9	13	33
100-499 salariés	20	4	29	53
500 salariés et +	5	0	6	11
Total	112	34	125	271



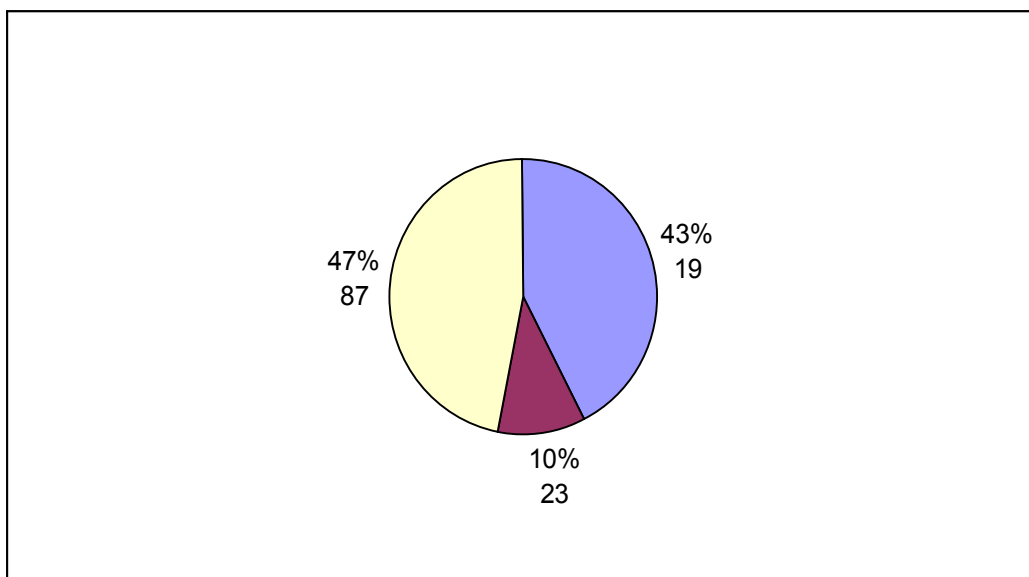
Secteur d'activité (NAF)	19	23	87	Limousin
Agriculture, chasse, pêche	11	7	6	25
Industries extractives	3	0	1	4
Industrie manufacturière	29	9	28	66
Production et distribution élect, eau, gaz	7	0	5	12
Construction	12	5	21	38
Commerce, réparation automobile	16	3	27	46
Hôtels et restaurants	5	1	2	8
Transports et communications	1	1	13	15
Activités financières	0	1	1	2
Immobilier, location et services aux entreprises	1	1	6	8
Administration publique	5	3	1	9
Education	0	0	1	1
Santé et action sociale	12	3	8	23
Services collectifs, sociaux et personnels	8	0	5	13
Services domestiques	2	0	0	2
Total	112	34	125	272



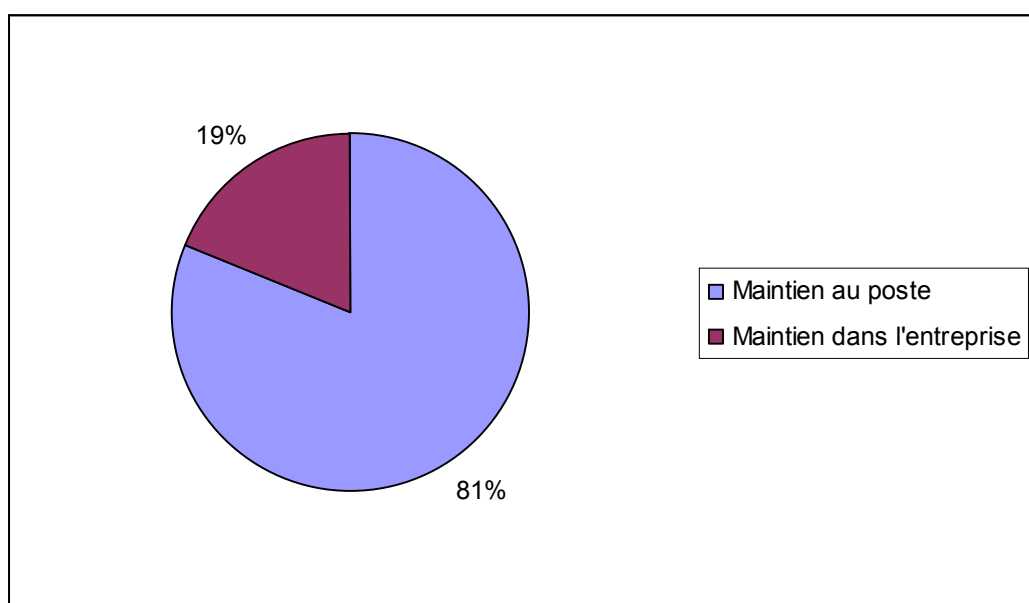
- Augmentation du nombre de maintiens réalisés de 12% par rapport à 2007 en Limousin

	19	23	87	Limousin
Nombre de maintiens réalisés	69	17	76	162
Dont maintien au poste	56	10	63	129
Dont maintien dans l'entreprise	12	6	12	30
Dont reclassement dans une autre entreprise	1	1	1	3

✓ *Répartition par département*



✓ *Répartition par type de maintien en Limousin*

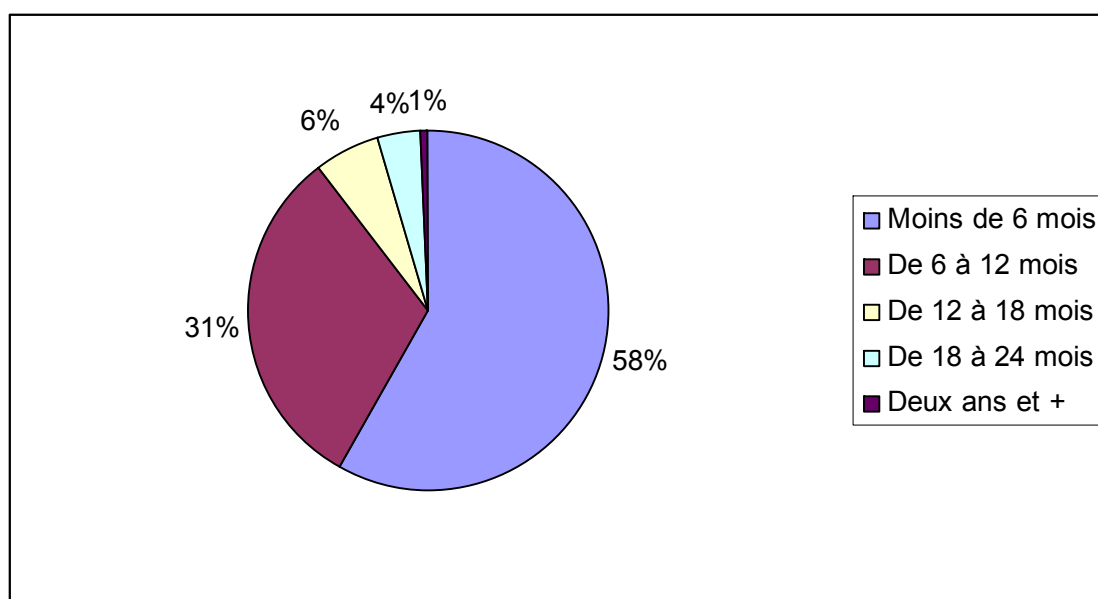


- En Corrèze : +57% soit 25 maintiens réalisés en plus sur 1 an
- En Creuse : -51% soit 18 maintiens réalisés en moins sur 1 an
- En Haute-Vienne : +15% soit 10 maintiens réalisés en plus sur 1 an

✓ *Caractéristiques des maintiens réussis*

- 89% des maintiens réalisés l'ont été dans l'année de la prise en charge dont 58% des maintiens ont fait l'objet d'une prise en charge de moins de 6 mois.

Durée de prise en charge par la structure	19	23	87	Limousin
Moins de 6 mois	41	12	41	94
De 6 à 12 mois	22	5	24	51
De 12 à 18 mois	4	0	6	10
De 18 à 24 mois	2	0	4	6
Deux ans et +	0	0	1	1
Total	69	17	76	162

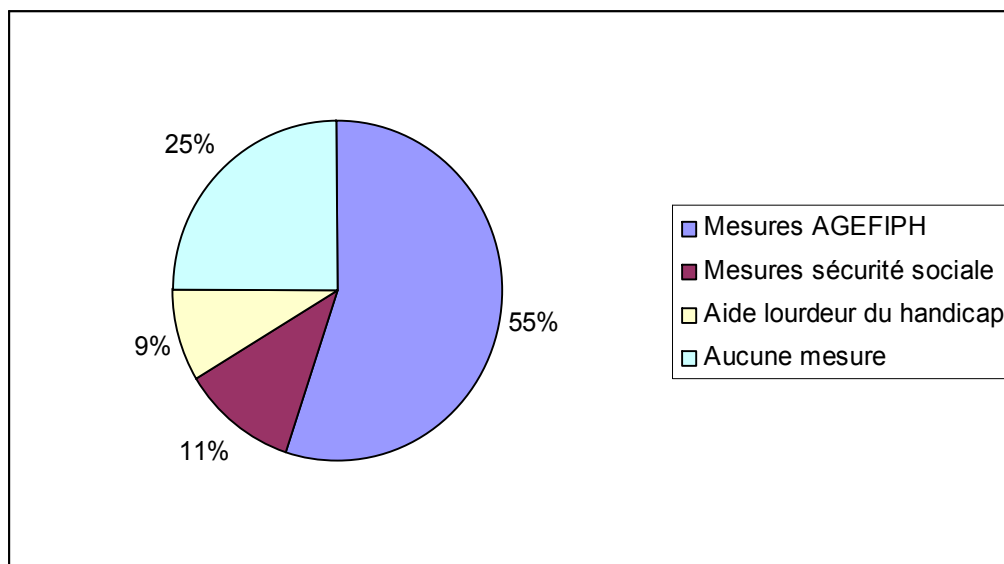


✓ *Mesures spécifiques ayant contribué au maintien dans l'emploi*

Important : pour un cas, plusieurs mesures possibles

	19	23	87	Limousin
Aucune mesure	15	12	8	35
Mesures de l'AGEFIPH				
Subvention forfaitaire au maintien	6	4	5	15
Etude ou aménagement de poste de travail	11	1	35	47
Bilan	1	5	7	13
Formation	0	4	3	7
Accessibilité des locaux	0	0	0	0
Soutien et suivi	23	5	0	28
Création d'activité	0	0	1	1
Mesures de la Sécurité sociale				
Temps partiel thérapeutique	3	1	9	13
Contrat de rééducation professionnelle		0		0
Invalidité de 1 ^{ère} catégorie	1	3	1	5
Autres	8	2	38	48
Aide lourdeur du handicap	6	0	2	8
Total des mesures	74	37	109	220

✓ *% des mesures mobilisées/nombre de maintiens réalisés*



✓ *Evolution des mesures mobilisées entre 2008 et 2007*

- Baisse des mesures mobilisées.

II- Les actions engagées en 2008

Axes de travail et objectifs de la charte	Objectifs opérationnels	Actions initiées en 2008	Evaluation des actions
AXE 1 Favoriser la détection du risque et la précocité du signalement	Mettre en place un plan de communication et d'information.	- Reprographie et diffusion d'un guide maintien dans l'emploi à destination des partenaires. - Information dans le cadre de la SPEPH.	- Diffusion du guide à l'ensemble des partenaires du maintien dans l'emploi dans chaque département du Limousin. - Action d'information des salariés en arrêt de travail dans les 3 départements avec communication presse et radio.
	Utiliser les visites de pré-reprise.	Amélioration des relations entre le contrôle médical et les SST (délai de 1 mois) et élaboration d'outils d'information (affiche et dépliant) à destination des salariés.	- Sensibilisation des médecins conseil par l'échelon régional. - Reprographie et transmission des dépliant "visite de pré reprise" aux SST pour diffusion aux salariés lors des visites. - Reprographie et diffusion des affiches pré-reprise aux médecins généralistes et spécialistes du Limousin.
	Apporter un appui méthodologique aux acteurs de terrain.		
AXE 2 Améliorer le traitement des situations de maintien	Favoriser une meilleure collaboration des acteurs locaux.	Elaboration d'outils partagés	Mise en place effective d'outils communs : - la fiche de liaison interinstitutionnelle de signalement, - la fiche d'adhésion bénéficiaire, - la fiche plan d'action.
	Renforcer l'articulation entre les partenaires.	Réunions thématiques avec l'ensemble des personnels des services concernés (contrôle médical/SST/SAMETH)	- Mise en place d'un réseau médico-social régional et des colloques mensuels départementaux. - Mise en place des cellules opérationnelles maintien dans l'emploi dans les 3 départements.
	Favoriser la mobilisation des acteurs de la prévention des risques professionnels.	Sensibilisation des services de prévention des CPAM, MSA.	Pas d'actions conduites en ce sens cette année.
	Formaliser des modalités de collaboration.	Actualisation de la base de données électronique des partenaires par département.	Actualisation de la base de données.
AXE 3 Préparer le reclassement externe	Anticiper le reclassement professionnel externe à l'entreprise.	Mise en place du bilan maintien dans l'emploi par l'AGEFIPH. Mobilisation du dispositif pré-orientation.	Forte mobilisation de cet outil. Information transmise aux partenaires.
	Définir les axes de travail et outils nécessaires aux cellules de reclassement.		
AXE 4 Pilotage, mise en œuvre, suivi et évaluation	Planifier des réunions des instances de pilotage	Mise en place d'un comité de pilotage restreint	17 janvier 2008.
	Mettre en place une organisation visant à décliner les actions et assurer le suivi.	Mise en place des actions par l'intermédiaire de la coordination régionale appuyée par les assistants départementaux du PRITH.	Organisation et animation des réunions départementales et des réunions techniques avec les têtes de réseaux.

III- Les indicateurs

- **Nombre d'inaptitudes à tous les postes prononcées par les médecins du travail :**
 - ✓ 651 en 2007 (+7,6%/2006) et représente 0,5% des conclusions professionnelles

- **Nombre de visites de pré-reprise :**
 - ✓ 1482 en 2007 (-7,30%/2006) :
 - A la demande du médecin traitant : 15%
 - A la demande du médecin conseil : 25%
 - A la demande du salarié : 65%

- **% de visite de pré-reprise/visites de reprise :**
 - ✓ 16% en 2007 contre 18% en 2006

- **% de visites de pré-reprise/conclusions professionnelles :**
 - ✓ 1,23% en 2007 contre 1,32% en 2006

- **Nombre de signalements aux SAMETH :**
 - ✓ 483 en 2008 contre 388 en 2007 (+25% en 1 an).

- **Nombre de maintiens réalisés enregistrés par les SAMETH tous services confondus :**
 - ✓ 162 en 2008 contre 145 en 2007 (services ingénierie et facilitation des SAMETH) - (+12% en 1 an).